



Justificatif de parution

annonce parue le 15-05-2023 sur echodumardi.com

Département : Vaucluse

Adjugé à 82 000,00 euros

Type de bien : Local + Cave

Mise à prix : 35 200 €

Localisation : VALREAS

Surface : Local de 97 m² + la cave

Adjudication sur surenchère : 27/06/2023 à 10h30

Avocat Poursuivant : Me Lionel FOUQUET

**243 bd Albin Durand
84200 CARPENTRAS**



04.84.51.00.00
carpentras@pyxis-avocats.fr
www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE AU PLUS OFFRANT

Dans un ensemble immobilier situé à **VALREAS** (84), 38 Cours Victor Hugo, Cadastéré : **Section AL n° 225** d'une contenance de 00ha02a00ca,

Lot numéro HUIT (8) : Une cave dont l'accès se fait par un escalier donnant dans le lot numéro 12 Et 13/1000^{èmes} des parties communes générales.

Lot numéro DOUZE (12) : Un local professionnel ou commercial d'environ 97m² dont l'accès se fait Avenue de Verdun Et les 283/1000^{èmes} des parties communes générales.

L'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu le 29 juillet 1999 aux minutes de Maître Gérard ENZINGER, notaire à TAULIGNAN (Drôme), publié au service de la publicité foncière d'ORANGE, le 14 septembre 1999 volume 1999P n° 4317.



Mise à prix : 35.200,00 € (trente-cinq mille deux cents euros)

VISITE : LE VENDREDI 16 JUIN 2023 DE 14H30 A 15H30 SUR PLACE, effectuée par la SCP MAZE BAUDE, commissaire de justice à Orange, (Tél. : 04 90 34 02 50).

L'ADJUDICATION SUR SURENCHERE aura lieu le **MARDI 27 JUIN 2023 à 10H30** au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : Un local professionnel ou commercial d'environ 97m² dont l'accès se fait Avenue de Verdun et une cave.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : Il ressort des déclarations du gérant de la SCI propriétaire que le bien est occupé par une société locataire selon bail commercial (non communiqué) moyennant le paiement d'un loyer mensuel de 1.000 €, précision étant faite que